

Gérontologie

La Cigalière : trente-trois lits supplémentaires d'ici à 2012



L'extension de La Cigalière permettra, entre autres, de créer des « places de jour » pour les malades d'Alzheimer et d'accueillir, en plus, dix-sept personnes démunies.

(Photo Serge Haouzi)

Lors d'une récente visite à la maison de retraite La Cigalière, Philippe Tabarot a évoqué le projet d'extension d'hébergement de l'établissement privé.

En compagnie des gérants Alain et Marielle Armandoni, le vice-président du conseil général en charge de la santé et des solidarités, a annoncé l'installation de trente-trois lits supplémentaires pour les personnes âgées dépendantes d'ici à 2012. « Cette action répond parfaitement à l'évolution démographique et s'inscrit dans le cadre du schéma gérontologique du conseil général qui permet la création de 233 nouvelles places dans les Alpes-

Maritimes », explique Philippe Tabarot.

Dans un premier temps, les travaux permettront de réhabiliter ce bâtiment datant des années 1970. Dispositif actuellement d'une surface de 1 800 m², La Cigalière bénéficiera de 4 200 m² une fois le chantier achevé dans deux ans.

Dix-sept places réservées aux plus démunis

Une extension qui a plusieurs objectifs. D'abord, l'augmentation du nombre de lits disponibles. La maison de retraite verra sa capacité d'accueil

passer de 47 à 80 places. Ensuite, le projet prévoit la réservation de quatre lits d'hébergement temporaires. Enfin, La Cigalière mise aussi sur un nombre plus important des « places de jour » pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

De plus, dix-sept personnes ayant droit à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) auront automatiquement une place réservée grâce au soutien financier du conseil général.

« Cela répond à un besoin, car 12 % de la population atteint le seuil de pauvreté dans le département », note Philippe Tabarot.

JÉRÔME GUEDJ